

Aide-mémoire

Évaluation des membres



La liste des choses à faire pour bien me préparer en tant que membre pour la rencontre de comité de propriété sur l'évaluation annuelle des membres

PREPARATION PERSONNELLE (OBLIGATOIRE)

- Réfléchir sur mon comportement et sur les actions que j'ai posées
- Remplir mon auto-évaluation
- Respecter le plus fidèlement mes agissements de la dernière année
- Penser à des choses que je pourrais améliorer
- J'essaie de régler les conflits qui peuvent exister ou survenir entre moi et un autre membre de ma maison

AVANT LA RENCONTRE DE COMITE DE PROPRIETE

- Faire une compilation des présences des membres aux réunions et aux corvées
- Liste de tâches de chaque membre
- Se mettre dans un esprit d'ouverture



PENDANT LA RENCONTRE DE COMITE DE PROPRIETE

- Je présente mon auto-évaluation, sommairement ou en détails, selon le temps alloué
- Je suis ouvert aux commentaires des membres
- Je prends des notes sur ce que je pourrais améliorer
- J'écoute attentivement les présentations des autres membres de ma maison
- Je demeure respectueux dans mes interventions
- Je présente mes points sous forme de faits
- Je me base sur ce qui s'est passé dans la dernière année seulement, et non depuis toujours

TACHES DU GESTIONNAIRE

- Remplir le tableau des résultats
- S'assurer que chaque membre a présenté son auto-évaluation
- Retourner la feuille des résultats au bureau
- S'il y a des évaluations négatives, suspension ou exclusion, s'assurer de faire suivre le dossier au complet au bureau



**FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
DE L'ESTRIE**

Service en soutien communautaire

SOUTIEN COLLECTIF ET INDIVIDUEL POUR AMÉLIORER :

- La culture d'entraide dans vos coops
- Votre vie associative et votre vivre-ensemble
- Votre autonomie
- Vos conditions de vie

NOTRE RÔLE

- Nous sommes là pour vous, coopératives et membres.
- Service gratuit et confidentiel

NOS SERVICES OFFERTS

- Écoute, accompagnement à la recherche de solutions et références à d'autres ressources
- Éducation populaire (événements, formations)
- Prévention et référence aux ressources appropriées dans la gestion de conflits
- Soutien aux comités
- Soutien dans l'amélioration du sentiment de sécurité
- Support à la gestion de crise
- Support dans l'organisation de vos activités

POUR NOUS CONTACTER

(Intervenant-e-s en soutien communautaire)

soutien.communautaire@reseaucoop.com

[\(819\) 566-6303 poste 242](tel:(819)566-6303)



**Ligne du bon
voisinage**

**En coop, c'est en s'parlant
qu'on s'comprend!**

C'est quoi ?

Un comité composé de membre de coopératives d'habitation de l'Estrie.

Son mandat est de favoriser un climat de bonnes relations, de prévenir les situations conflictuelles et de combattre le manque de civisme à l'intérieur des coopératives.

Ça sert à qui et à quoi ?

Le comité vise à soutenir les membres des coopératives qui vivent une situation de conflit de voisinage, interpersonnel (non familial) ou relié à des actes de violence à l'intérieur de leur coopérative.

Quel est son mandat de prévention ?

Organiser des activités favorisant les bonnes relations (ex. : 5 à 7)

Sensibiliser et former les membres sous forme d'ateliers ou de soirées thématiques. ex. : souper-conférence).

Comment dois-je faire pour obtenir l'aide du comité ?

Le comité dispose d'une boîte vocale au bureau de la Fédération ; laissez un court message ainsi que vos coordonnées, et un membre du comité vous rappellera dans les plus brefs délais.

Tél. : (819) 566-6303 poste 226